

JECO

Mobilités et territoires

Alain Jund, VP EMS mobilités

18 mars 2025

L'Eurométropole de Strasbourg



Eurométropole de Strasbourg

33 communes

315 km²

510 000 habitant.es

250 000 emplois

53 000 étudiant.es

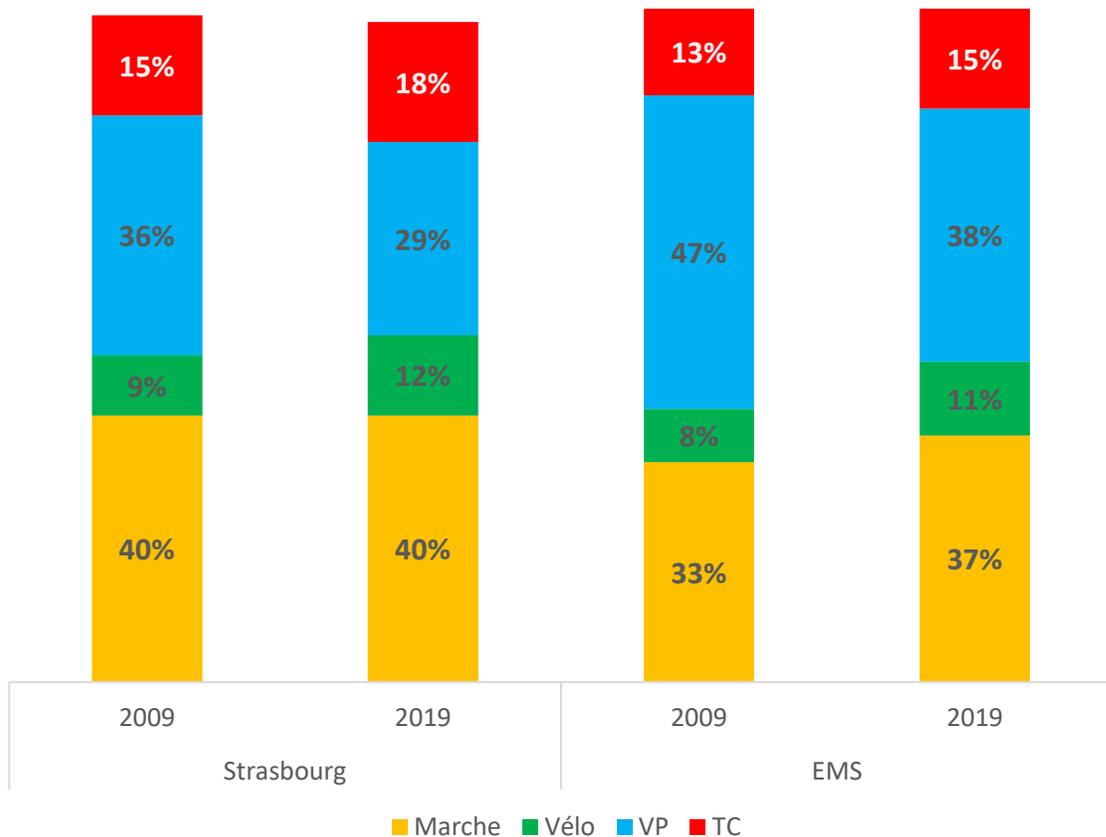
Ville de Strasbourg

300 000 habitant.es

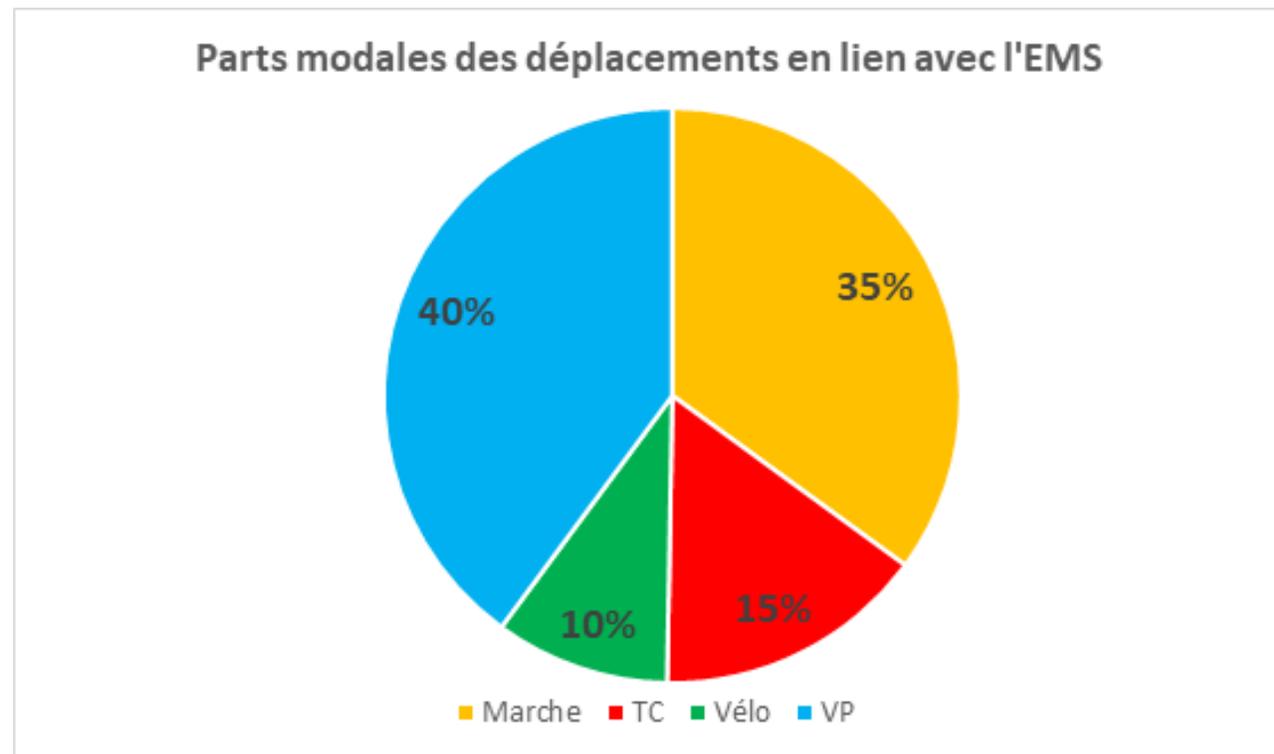
Accueil du Parlement
Européen

Les parts modales : c'est bien...

Parts modales des habitant·es



Parts modales des déplacements en lien avec l'EMS



Moyenne 13 grandes agglomérations françaises hors Paris : 29,8% marche, 2,6% vélo, 12,2% TC, 55,5% VP (périmètre pôles urbains) et 39,9% marche, 3,6% vélo, 17,2% TC, 39,3% VP (périmètre communes centre) ; *source ADETEC 2021*

Évolution tendancielle des émissions de GES – périmètre EMS

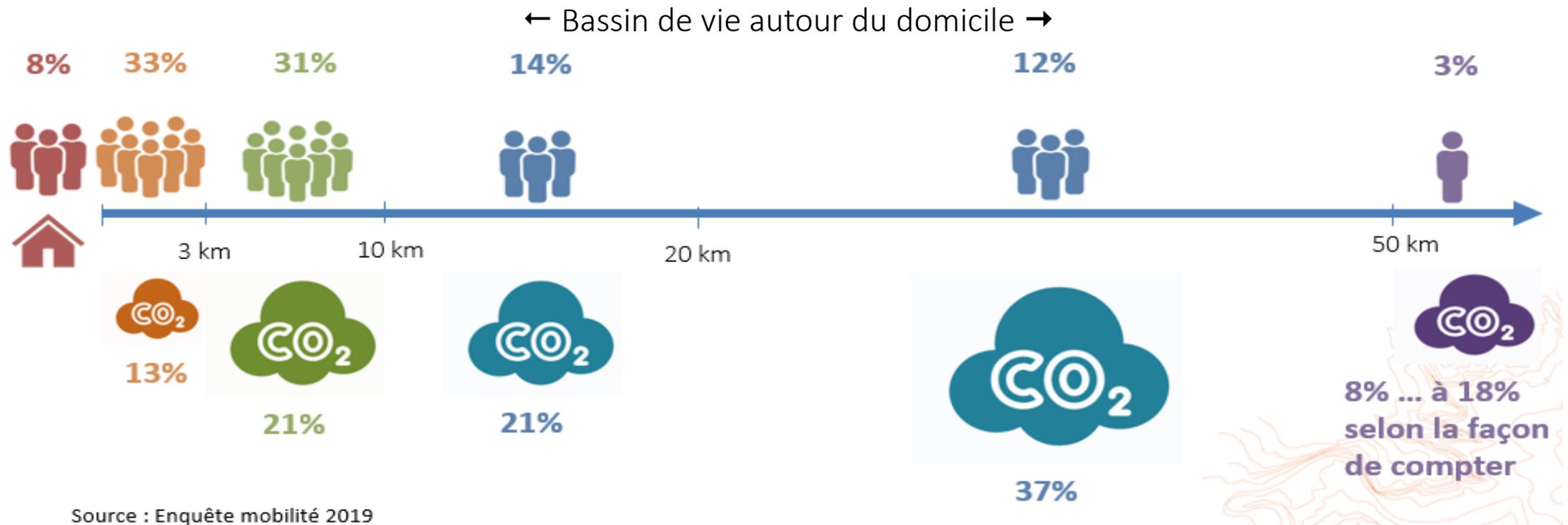
Transport - évolution et trajectoires GES entre 2022 et 2030 (en tCO2e)



* La modélisation plan climat montre que le cumul des actions inscrites dans le plan climat ne suffisent pas à atteindre l'objectif quantitatif sectoriel de -19% entre 1990 et 2030 mais seulement -2%, à comparer au +12% selon scénario tendanciel

Part des émissions de CO₂ en fonction des bassins de vie

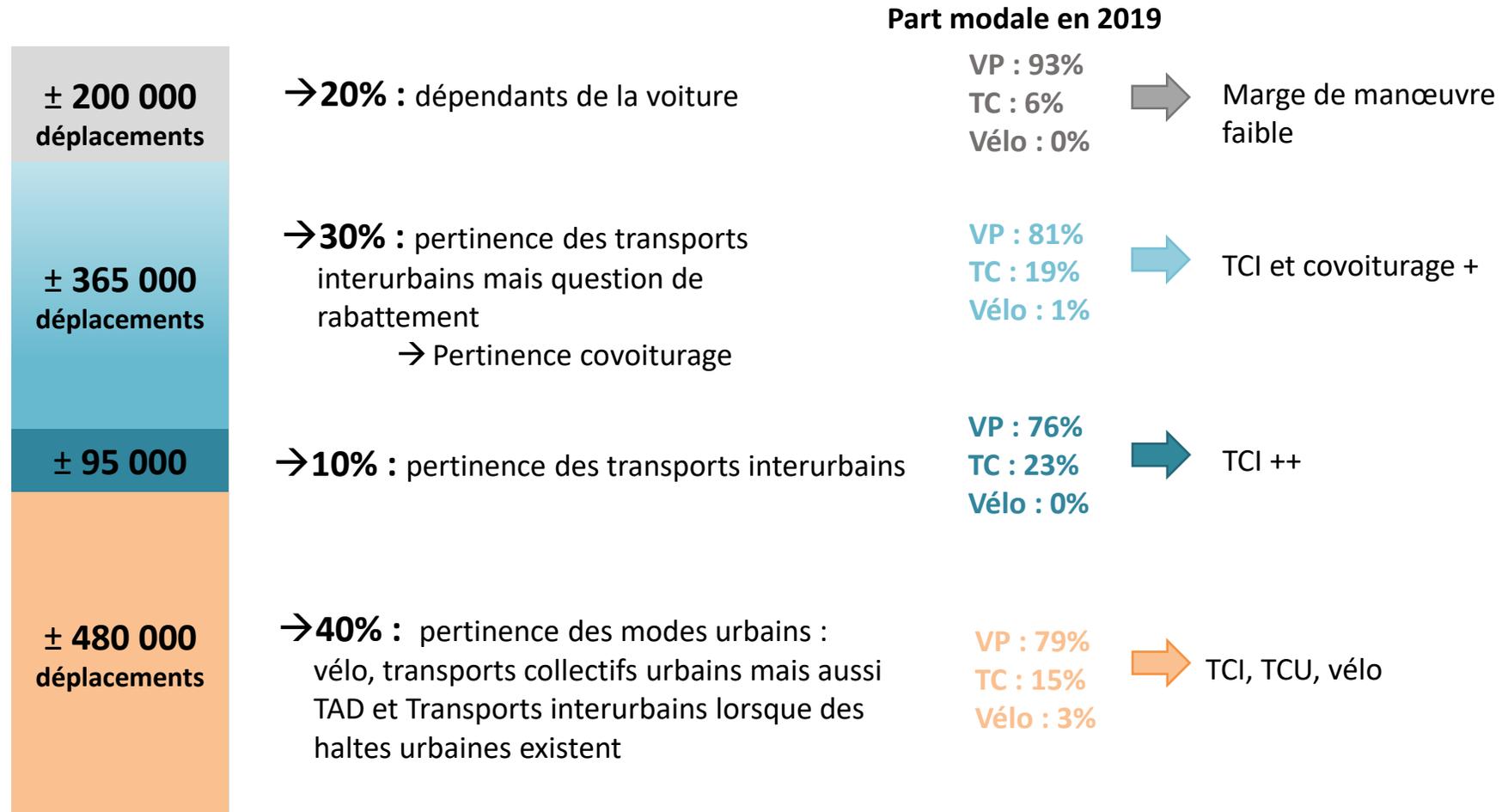
Part des émissions de CO₂ en fonction des kilomètres parcourus pour l'ensemble des déplacements des personnes – Bas-Rhin



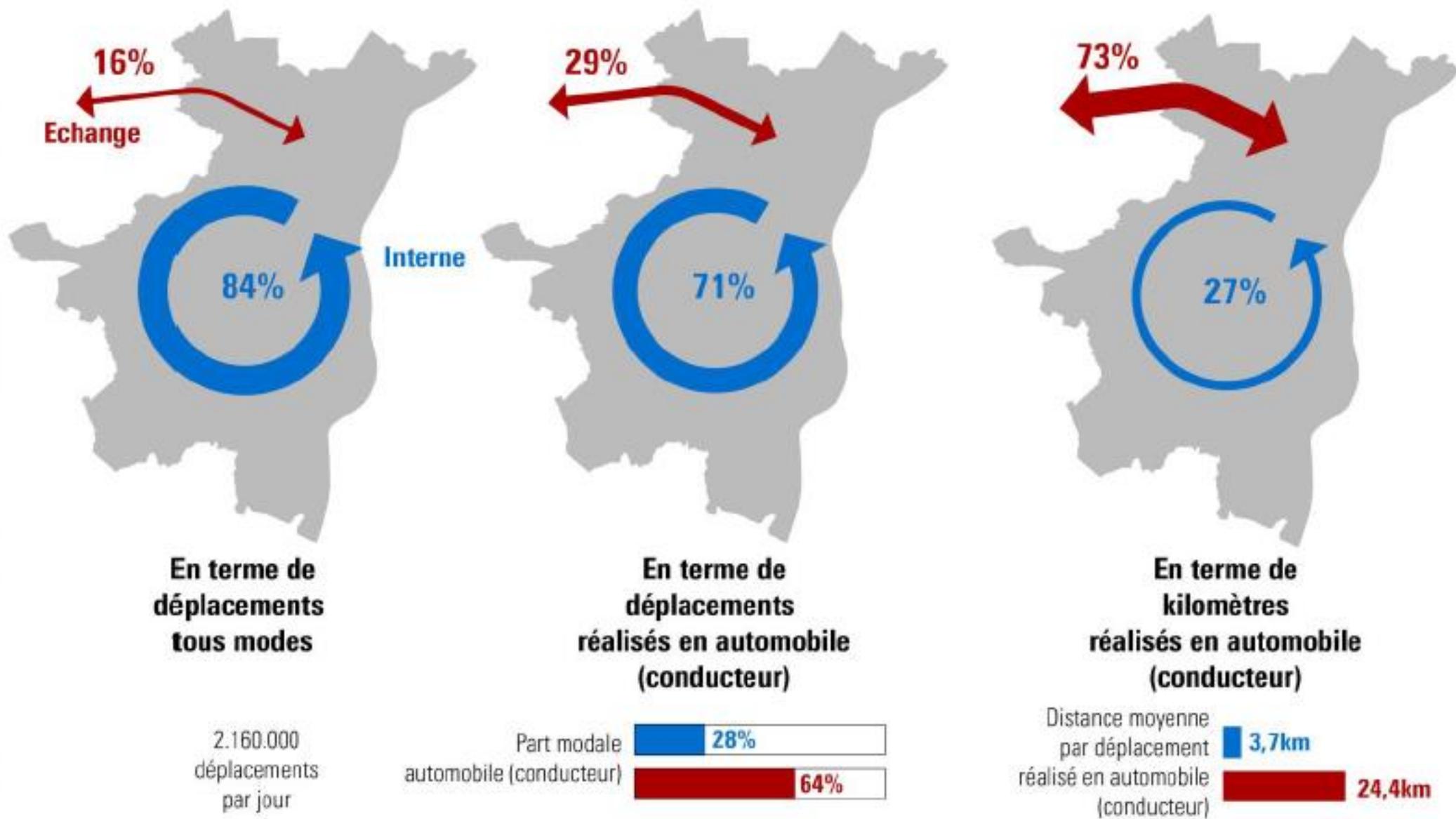
← Émissions produites par →

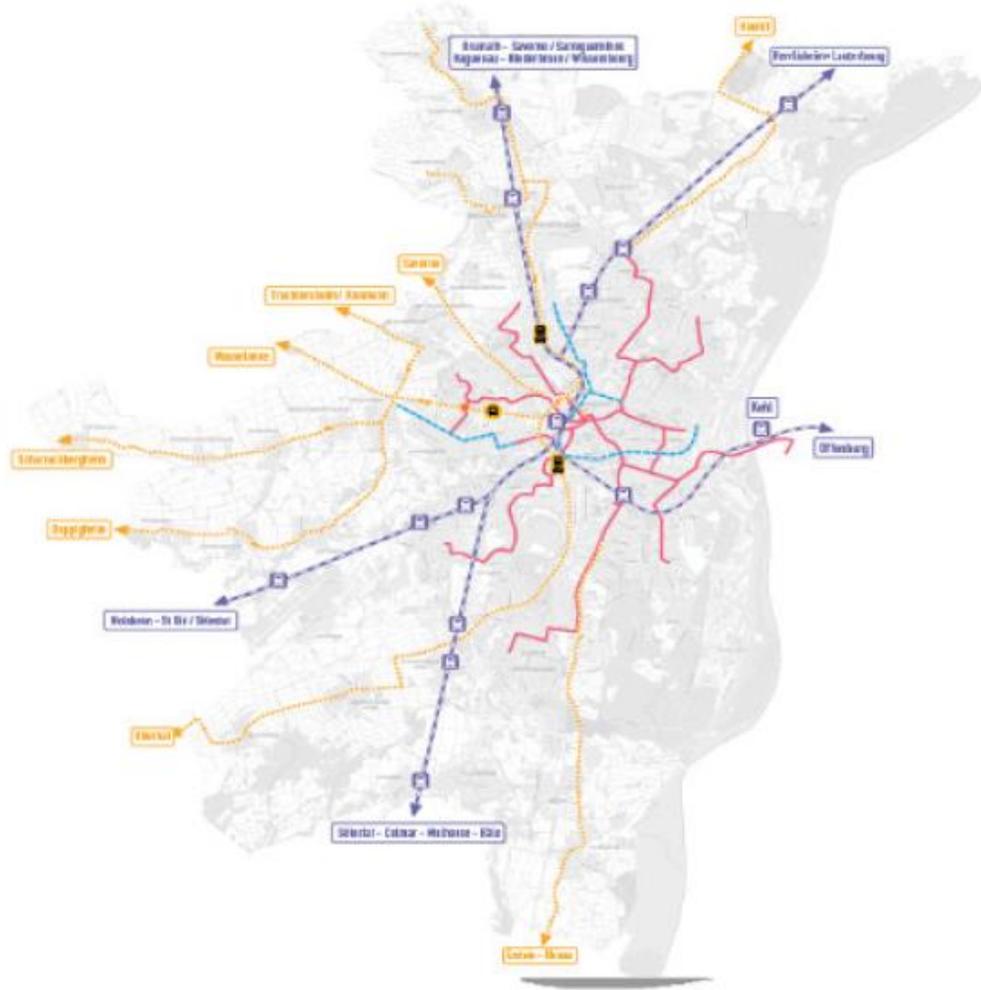
Constat : **29%** des bas-rhinois vivent au quotidien à **plus de 10 km** autour de leur domicile = **2/3** des émissions de CO₂

Un potentiel de report modal existant nécessitant adaptation des moyens aux trajets concernés



Part relative des déplacements internes ou en échanges avec le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg





=> décarboner les mobilités en portant une attention particulière aux alternatives modales sur les trajets interurbains en voiture individuelle qui sont le plus polluants. Il s'agit de développer et articuler les réseaux de transports et mailler au mieux le territoire à travers:

- Le réseau car express interurbain: montée en charge (entre 2022 et 2025)
- Le réseau ferré métropolitain: choc d'offre (entre 2022 et 2025)
- Les Pôles d'échanges multimodaux et la transformation de la gare de Strasbourg
- L'extension du réseau en site propre tram et BHNS (entre 2023 et 2026)
- La mise en place de voies réservées aux cars et au covoiturage. Et le développement de l'autopartage
- Le développement du Plan vélo et des services vélo